

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, tout ce que je peux dire au député, c'est que si le gouvernement de l'Alberta...

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: ... met fin aux réductions de production...

Une voix: C'est du chantage.

Une voix: Asseyez-vous, Marc.

M. Lalonde: Vous pouvez n'avoir aucun respect pour la Chambre, mais je crois que vous devriez au moins...

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Le très honorable chef de l'opposition a perdu le contrôle de ses troupes.

M. Clark: Allez devant les tribunaux, André.

M. Lalonde: Madame le Président, tout ce que je peux dire au député, c'est que si le gouvernement de l'Alberta met fin aux réductions de production, notre gouvernement va dès demain matin réduire de 7¼c. cette hausse de 9c. du prix du gallon de pétrole.

Des voix: Bravo!

LA POSSIBILITÉ D'UN RELÈVEMENT DES PRIX PAR LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'étais à l'assemblée législative de l'Alberta il y a quinze jours et j'ai entendu les ministres albertains critiquer le gouvernement fédéral. Aujourd'hui, c'est le ministre fédéral qui critique le gouvernement albertain. Le problème, c'est que les consommateurs sont les dindons de la farce.

La dernière fois que le ministre a fait augmenter le prix de l'essence, les compagnies pétrolières y ont ajouté 6c. le gallon, alors que, d'après le rapport Bertrand, elles nous ont extorqué 12 milliards de dollars. Le gouvernement s'est débarrassé de M. Bertrand ou du moins il l'a envoyé ailleurs. Le ministre peut-il garantir à la Chambre, lui qui a fait monter le prix de l'essence—et oublions les vieilles promesses...

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Mes amis à ma droite voulaient l'augmenter aussi; ils feraient donc tout aussi bien de m'écouter une minute. Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il va empêcher les compagnies pétrolières de relever leur prix après la hausse d'hier soir?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'aimerais que mes collègues du NPD accordent leurs violons. Je leur rappelle que leurs collègues de la Saskatchewan réclament avec insistance une forte augmentation du prix du pétrole; les néo-démocrates ne peuvent pas avoir le drap et l'argent.

Pour ce qui est des compagnies, je rappelle à mon ami que le gouvernement a imposé cette taxe qui, d'après les gouvernements provinciaux et les compagnies pétrolières...

Une voix: Soyez sérieux.

M. Lalonde: ... va faire diminuer leur cash flow de 25 à 30 p. 100, à cause des bénéfices importants qu'ils ont faits l'année

dernière. Le gouvernement a pris cette initiative pour empêcher les compagnies pétrolières et gazières de faire des bénéfices excessifs.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Pour répondre à la question du député, mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations va surveiller les compagnies et j'espère bien qu'elles ne profiteront pas de la hausse pour relever leur prix. Je certifie au député que le ministre de la Consommation et des Corporations suit l'affaire de très près.

DEMANDE D'ASSURANCES CONCERNANT LA CONCLUSION D'UN ACCORD AVEC L'ALBERTA

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, comme un avocat qui a une cause difficile à défendre, le ministre passe à l'attaque. Les Canadiens ne sont pas vraiment contre la hausse des prix du pétrole, même si cela ne les arrange pas; ce qu'ils n'aiment pas, c'est que le ministre la leur impose à petit feu, à coup de 5c. et 10c. tous les deux mois.

Le ministre peut-il confirmer que, dans moins d'un mois, les consommateurs devront encore absorber une hausse de \$1 le baril, et peut-il dire à la Chambre quand cessera...

Une voix: Demandez-le à Lougheed.

M. Waddell: ... cette série de hausses? Quand se décidera-t-on à conclure un accord véritable avec le gouvernement albertain et celui des autres provinces productrices? Quand pourrions-nous être sûrs qu'il n'y aura plus de hausses?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'aimerais assurer au député que la hausse de \$1 prévue dans le budget n'entrera en vigueur qu'en septembre prochain, non en juillet. En outre, nous sommes en train de négocier avec le gouvernement albertain.

J'ai déjà dit combien je regrettais que le gouvernement albertain ait réduit à nouveau sa production pétrolière de 60,000 barils par jour...

Une voix: Vous n'avez fait aucun compromis.

M. Lalonde: ... alors même que le climat des négociations actuelles est plutôt positif.

Compte tenu des négociations en cours, le gouvernement albertain m'a prié de retarder la présentation d'une loi sur les approvisionnements garantis d'énergie. J'ai consenti à reporter le débat de la loi proposée au moins jusqu'à l'automne à cause des négociations en cours. Malgré cela, le gouvernement albertain a décidé de réduire à nouveau sa production pétrolière, décision qui se reflète dans une hausse du prix de l'essence. J'espère que nous en arriverons à un accord qui nous permettra de n'établir que des hausses de prix prévisibles et modestes au cours des prochaines années. Notre but est d'en arriver à un accord en vertu duquel le consommateur saura à quoi s'attendre; le consommateur peut être de toute manière sûr qu'il lui en coûtera au bout du compte beaucoup moins cher que ne le prévoyait le parti conservateur.